

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 18 décembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation, Étaient présents :

12 décembre 2024

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITTNER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 26

Procurations :

Mme Céline CIVES à M. Dominique GALLIER, M. Thierry DUPRAY à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Lionel DURAMÉ à M. Paul GONCALVES, Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, Mme Brigitte MALOT à M. Éric BLONDEL, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Annic DESSAUX.

Excusés :

Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, Mme Aurore LAINÉ.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-101	Concession GRDF Présentation du CRAC 2023
------------	----------------------------------------------

Monsieur le Maire expose :

En 1997, la concession de distribution et de fourniture de gaz a été signée avec GRDF pour une durée de 30 ans sur la commune déléguée de Caudebec-en-Caux. Le contrat arrive donc à échéance

En 2024, la concession de distribution et de fourniture de gaz a été signée avec GRDF pour une durée de 30 ans sur la commune déléguée de Saint Wandrille-Rançon.

Le cahier des charges de concession prévoit que le concessionnaire présente, chaque année, un compte rendu d'activités (CRAC) pour l'année écoulée faisant apparaître notamment un rapport d'exploitation, un bilan annuel des investissements réalisés et un rapport sur la qualité du service.

En novembre 2024, GRDF a remis à la commune de Rives-en-Seine le CRAC de l'année 2023, pour les communes déléguées de Saint Wandrille-Rançon et Caudebec-en-Caux. Les documents ont été présentés à la commission de délégation des services publics le 2 décembre 2024.

Quelques chiffres :

Pour Caudebec-en-Caux :

- De 2022 à 2023, le nombre de clients sur le réseau gaz est passé de 727 à 706.
- La longueur des canalisations est passée de 13 à 12 km.
- La quantité de gaz acheminée en 2023 s'élève à 26 GWh.

- 249 demandes de prestations sur l'année, ont été faites par les clients, la majorité pour des mises en service ou hors service.
- 9 fuites ont été détectées sur le réseau en 2023.
- Les investissements de GRDF en 2023 sur Caudebec-en-Caux s'élèvent à 79 481 euros, dont 52 937 euros pour des travaux d'adaptation et de modernisation des ouvrages.

Pour Saint Wandrille-Rançon :

- De 2022 à 2023, le nombre de clients sur le réseau gaz est resté égal à 124.
- La longueur des canalisations est passée de 7 684 ml à 7 694 ml.
- La quantité de gaz acheminée en 2023 s'élève à 12 GWh.
- 18 demandes de prestations sur l'année, ont été faites par les clients, la majorité pour des mises en service ou hors service.
- Les investissements de GRDF en 2023 sur Saint Wandrille-Rançon s'élèvent à 2 403 euros.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention du 26 mai 1997 conclue entre GRDF et la commune de Caudebec-en-Caux,

Vu la convention conclue entre GRDF et la commune déléguée de Saint Wandrille-Rançon en 2024,

Vu l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités, modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, qui définit la commission de délégation de service public et encadre ses modalités de composition, d'élection et de fonctionnement,

Vu la délibération DL2021-086 du Conseil municipal du 24 novembre 2021 relative à l'élection de la commission de délégation de service public,

Vu l'avis de la Commission de délégation de service public du 2 décembre 2024,

Considérant la nécessité de présenter, chaque année, un compte rendu d'activités (CRAC) pour l'année écoulée faisant apparaître notamment un rapport d'exploitation, un bilan annuel des investissements réalisés et un rapport sur la qualité du service,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De prendre acte du rapport annuel 2023 remis par GRDF, délégataire du service public de distribution et de fourniture de gaz sur les communes déléguées de Saint Wandrille-Rançon et Caudebec-en-Caux.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte du rapport annuel présenté par Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET